

## BTSA Aménagements Paysagers



FORMATION PAR ALTERNANCE

**Diplôme de niveau V**

Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

► **Objectifs de la formation**

Le BTSA Aménagements Paysagers permet la maîtrise des techniques de création et les gestes professionnels nécessaires à la réalisation de travaux d'aménagements mais aussi de gérer un chantier une entreprise de paysage.

## INFO

**Conditions d'inscription**

1. Lien d'inscription sur :

[▶ campus-bougainville.fr](https://campus-bougainville.fr)

2. Suivez les instructions sur la plate-forme d'inscription afin de vous pré-inscrire

3. Information collective

4. Entretien individuel

5. Recherche d'un contrat en alternance

**Débouchés**

Le titulaire d'un BTSA Aménagements Paysagers occupe un emploi de responsable de chantiers en aménagements paysagers. Il peut exercer son activité soit dans une collectivité, des offices publics ou entreprise d'état, offices HLM, syndic de copropriétés, entreprises espaces verts ou syndicats intercommunaux.

**Contenu de la formation**

- Etudes préalables d'un aménagement paysagers
- Planification et maîtrise d'oeuvre
- Matières générales appliquées au métier
- Travaux de création et d'entretien d'aménagements paysagers
- Utilisation de logiciels liés au métier
- Alternance en entreprise

**Modalités pédagogiques**

- Cours théoriques en face à face, travaux pratiques, visites pédagogiques et alternance en entreprise.

**Modalités d'évaluation**

- Formation diplômante en épreuves terminales et contrôle continu organisé en épreuves certificatives

**Frais de gestion administrative**

100€ de frais de gestion hors apprentissage



Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



**M. Renaud BRUNEL**  
Responsable de formation

## Quelques chiffres

Taux de réussite : 50%  
Taux de satisfaction : 76%  
Taux d'insertion : 100%

Mise à jour le: 23/02/2024

**DURÉE DE FORMATION** (heures prévisionnelles)

- ▶ 714 heures de formation en centre de formation et 966 heures (1ère année)
- ▶ 700 heures en centre de formation et 1064 heures (2ème année)

Période : du 16/09/2023 au 13/05/2026


[www.campus-bougainville.fr](https://www.campus-bougainville.fr)

Suivez-nous sur :

**CFPPA UFA Bougainville**

RD 319 - 77257 Brie-Comte-Robert

☎ 01 60 62 33 33

✉ [cfppa.brie-comte-robot@educagri.fr](mailto:cfppa.brie-comte-robot@educagri.fr)